



Agenda

PORTES OUVERTES CONTRÔLE LAITIÈRE

La Chambre d'agriculture de la Moselle participe à la quinzaine du conseil en élevage.



Des conseillers laitiers, économie et bâtiment de la Chambre d'agriculture interviendront sur les thèmes : «Quelles attitudes adopter après les aléas 2015 et 2016 ?, l'autonomie alimentaire, la démarche de réduction des coûts de construction de bâtiments».

Cinq portes ouvertes sont organisées en Moselle, il y en a forcément une près de chez vous :

- **Vendredi 3 février** : salle communale de **Basse Rentgen** (secteur nord thionvillois), suivi de la visite du GAEC du vieux Pont, M Pirus.
- **Lundi 6 février** : salle communale de **Marthille** (secteur Morhange), suivi de la visite de l'EARL du Bercaill, M. Klein.
- **Mardi 7 février** : salle communale, à **Narbefontaine** (secteur Boulay Moselle), suivi de la visite du GAEC Ste Suzanne, Mme et M. Muller.
- **Vendredi 10 février** : salle communale d'**Oberstintzel** (secteur Sarrebourg/Phalsbourg), suivi de la visite du GAEC Masson-Geoffroy, Mme et M. Masson.
- **Jedi 16 février** : salle communale de **Schmitviller** (secteur Sarreguemines/Bitche), suivi de la visite de la SCL du Kohlplatz, M. Kirch.

Rdv à 13h30, fin des réunions à 16h30

Contact : 03 87 66 12 46

JOURNÉES TECHNIQUES RÉGIONALES EN AGRONOMIE, 6^e ÉDITION

Réunions d'informations pour tous, animées par les agronomes des Chambres d'agriculture. Coordination de l'action par la Chambre régionale d'agriculture du grand Est.



Consolider mon système de cultures pour faire face aux aléas et à une trésorerie limitée : résultats d'expérimentations en production intégrée et témoignages d'agriculteurs.

Les trésoreries sont au plus bas et pourtant les cultures poursuivent leur cycle. Comment faire face ce printemps à ce contexte très tendu ? Comment rebondir et s'adapter pour éviter de revivre 2016 ? Des solutions vous seront présentées à l'occasion de cette 6^e édition des journées techniques.

Programme :

- diversifier ses cultures pour sécuriser son système
 - mélanger espèces et variétés pour augmenter les performances
 - ajuster sa fertilisation au contexte de l'année
 - protéger les cultures avec un budget contraint
- Témoignages d'agriculteurs selon les réunions

Neuf réunions près de chez vous du 6 au 28 février 2017. Trois dates en Moselle :

- **Mercredi 8 février à Faulquemont**, Le Herrenwald (route D 20D) salle du 1^{er} étage (accès par l'arrière du bâtiment).
 - **Jedi 9 février à Rorbach-les-Bitche**, rue des sports, petite salle Robert Schuman (entre la piscine et le gymnase)
 - **Vendredi 10 février à Blanche Eglise**, 35 rue principale, au foyer rural
- Rdv à 13h45, fin des réunions à 16h**

Contact : 03 87 66 12 44

Les chambres départementales d'agriculture de Lorraine sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leurs activités de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'ARCA.

FORMATIONS

Retrouvez toutes les formations sur <http://cra-lorraine.fr/index.php?page=050&rubrique=Formations%20courtes>

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MOSELLE À VOTRE SERVICE



Retrouvez nous sur @cda57



et sur

www.moselle.chambre-agriculture.fr

Comité de rédaction du 06/01/17 : Antoine Henrion, Président de la Chambre d'Agriculture ; Laurence Herfeld, vice-présidente ; Marie Adamy et Estelle Pochat, élèves ; Denis Stragier, Directeur adjoint ; C. Girard, C. Hachet, C. Marconnet, M. Marhain, C. Rettel, A. Touchot.

Ne restez pas seuls face aux difficultés

Après les aléas 2015 et 2016, le fonctionnement de très nombreuses exploitations va être durablement bouleversé. Passer le cap impose de ne pas rester seul pour être écouté et se faire épauler.

De mémoire de paysans et de techniciens, l'année 2016 n'a pas eu son pareil depuis plus de trente ans. Aux aléas climatiques se sont ajoutés les aléas économiques avec des prix bas pour l'ensemble des productions habituelles du département. Face à ce contexte exceptionnel, l'ensemble des partenaires des agriculteurs se sont mobilisés dès le mois de septembre 2016 pour être encore davantage à l'écoute.

«Travailleurs sociaux, banquiers, conseillers d'entreprise et comptables, techniciens, tous sont sur le pont et conscients des enjeux liés à la crise. L'objectif est de coordonner nos moyens et nos expertises pour appuyer les agriculteurs qui nous sollicitent» déclare Christophe Marconnet, responsable de l'équipe des conseillers d'entreprise à la Chambre d'agriculture.

Prendre des décisions de gestion

Il ajoute «Nous ne sommes pas responsables des aléas et de leurs conséquences. Par contre, les événements que nous vivons

nous imposent de prendre des décisions de gestion importantes, peut être dérangeantes pour assurer la continuité et la pérennité de nos exploitations. Un état des lieux objectif s'impose avec un tour d'horizon à 360° de la situation : diagnostic des moyens de production, analyse de la situation de trésorerie, évolution des annuités, bilan patrimonial, remise à plat de la gestion sociale et fiscale. N'hésitez pas à associer vos partenaires à cet état des lieux et à différentes projections car les décisions de gestion doivent être construites et validées à plusieurs. Même si le contexte est difficile et les perspectives incertaines, l'anticipation permanente doit s'imposer. N'oubliez pas qu'il sera très difficile d'obtenir de la souplesse pour vos règlements si vous ne prenez pas les devants avec vos partenaires».

Un audit pour réfléchir et décider à plusieurs

Ce premier état des lieux peut déboucher sur un audit selon la complexité de la situation. Face aux difficultés et aux réflexions

sur les orientations de l'exploitation, l'audit vise à approfondir un ou plusieurs scénarios pour l'avenir de la ferme et de ceux qui y travaillent. L'audit est construit à partir d'hypothèses techniques vérifiées, puis les perspectives de résultats et les équilibres financiers possibles sont mis en évidence. L'audit est un outil de discussion, pour que chacun puisse prendre des décisions réfléchies et étayées. Avec le plan d'action, les éléments clés pour mener à bien le scénario le plus probable sont clairement précisés.

Dans les semaines qui viennent, ces audits pourront être partiellement financés par le Conseil Régional Grand Est dans le cadre du dispositif REAGIR lancé en Moselle le 10 janvier dernier. La Chambre d'agriculture mobilisera ses moyens pour animer le dispositif et réaliser des diagnostics et des audits.

Contacts : Conseil d'Entreprise
Tél : 03 87 66 12 49

christophe.marconnet@moselle.chambagri.fr

600 € pour accompagner les jeunes installés

Dans un contexte économique difficile, la Chambre d'agriculture priorise des moyens pour les jeunes installés qui s'engagent dans un suivi sur trois ans.

En novembre 2016, sur proposition du Président Antoine Henrion, la Session de la Chambre d'agriculture a voté une aide financière cumulée de 600 € pour les jeunes installés qui acceptent de s'engager dans une démarche de suivi sur une période de trois ans.

Par rapport aux tarifs en vigueur, stables depuis deux ans, cette aide correspond à un effort tarifaire de 50 % la première année, 30 % la deuxième année et 15 % la troisième année. Dans un contexte économique fortement perturbé, au-delà de l'effort consenti sur le budget 2017 déjà contraint, l'objectif est de renforcer la dynamique de suivi. En effet, la phase d'installation est une phase critique dans une carrière d'agriculteur et partir sur de bonnes bases reste un

atout pour assoir durablement l'exploitation.

Le suivi Jeune Agriculteur, un bon moyen de préparer demain

Rappelons que le « suivi Jeune Agriculteur » déployé par les conseillers d'entreprise s'adresse à tous les jeunes installés depuis moins de 5 ans, qu'ils aient bénéficié ou non des aides de l'état (Dotation Jeune Agriculteur et/ou prêts bonifiés à l'installation).

Il consiste en un accompagnement individuel permanent au moyen de rendez-vous sur l'exploitation, d'échanges téléphoniques et par emails. L'agriculteur bénéficie du regard croisé d'un conseiller d'entreprise qui raisonne dans le cadre d'une vision globale du fonctionnement de l'exploitation. Ses analyses peuvent être

complétées par l'intervention de spécialistes si nécessaire.

Un des temps forts annuels reste la journée de groupe (facultative) qui permet de confronter les avis et expériences de chacun et de profiter d'apports sur les évolutions réglementaires dans plusieurs domaines impactant la gestion de l'exploitation. Cette journée en groupe se termine par une visite de ferme ou d'entreprise tournées vers l'aval et l'amont de la production agricole. Un moment toujours très enrichissant et fort apprécié !

N'hésitez pas à vous inscrire dans cette dynamique, les échanges sont importants pour préparer demain !

Contacts : Conseil d'Entreprise
Tél : 03 87 66 12 49

christophe.marconnet@moselle.chambagri.fr